



---

**Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université**  
**Jeudi 2 avril 2020, 16h15, via Webex**

---

- Présidence :** Mme Marine Antille (PAT-Centre)
- Secrétariat :** Mme Ariane Morin (Prof.-FDCA)
- Direction :** Mme Nouria Hernandez, Rectrice  
M. François Bussy, Vice-recteur  
M. Benoît Frund, Vice-recteur  
M. Martial Pasquier, Vice-recteur  
Mme Déborah Philippe, Vice-rectrice  
M. Giorgio Zanetti, Vice-recteur
- Doyens :** M. Jacques Ehrenfreund, FTSR  
M. Laurent Moreillon, FDCA  
M. Dave Lüthi, Lettres  
Mme Marie Santiago Delefosse, SSP  
M. Jean-Philippe Bonardi, HEC  
M. Jean-Daniel Tissot, FBM  
M. Frédéric Herman, FGSE

**Membres présent·e·s :**

M. Olivier Bauer, M. Stefano Torres, Mme Meiy Pellerin, Mme Claire Voirol, Mme Bettina Hummer, Mme Ariane Morin, M. Brian Favre, Mme Sandra Félix, Mme Margaux Bonnard, Mme Sarah Novet, Mme Estelle Doudet, M. Laurent Le Forestier, M. Lorenzo Tomasin, Mme Valentine Robert, M. Lucas Klotz, Mme Anne-Laure Sabatier, Mme Farinaz Fassa Recrosio, Mme Daniela Jopp, M. Bernard Voutat, M. Marc Perrenoud, M. Mountazar Jaffar, M. Nathanaël Joye, M. Xavier Castaner, M. Julian Marewski, M. Pascal St-Amour, Mme Clémence Gallopin, M. Mathieu Sormani, M. Lukas Baumgartner, M. Jean Ruegg, Mme Stéphanie Grand, M. Romain Götz, M. Blaise Genton, M. Christian Widmann, Mme Amelia Amiguet, M. Nilavan Sathasivam, Mme Marine Antille, M. Daniel Rod

**Excusé·e·s :**

Mme Claudia Mignot, M. Benjamin Malek, M. Laurent Keller, M. Thorsten Krueger, M. Olivier Phan, M. Julien Puyal, Mme Asya Dolgikh

**Ordre du jour**

1. Accueil et bienvenue de la Présidente
2. Formalités
  - Adoption de l'ordre du jour
  - Adoption du procès-verbal du 27 février 2020
3. Communications du Bureau



4. Procédure de sélection du prochain recteur/de la prochaine rectrice : demande au Conseil d'Etat
5. Organisation des examens
6. Communications de la Direction

#### **1. Accueil et bienvenue de la Présidente**

La présidente du Conseil de l'Université, Marine Antille, accueille les personnes présentes.

#### **2. Formalités**

**Mode de vote :** la Présidente propose de voter à l'aide de l'outil électronique «sondage». La proposition est acceptée à l'unanimité.

##### **Modifications de l'ordre du jour :**

- Suppression du point 2, 2<sup>e</sup> puce : la proposition est acceptée par 32 oui et 5 abstentions
- Inverser les points 5 et 6 : la proposition est acceptée par 32 oui, 2 non et 2 abstentions

L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

#### **3. Communications du Bureau**

Le Bureau n'a pas de communication particulière à faire.

#### **4. Procédure de sélection du prochain recteur/de la prochaine rectrice : demande au Conseil d'Etat**

- Présentation : la Présidente explique les raisons qui ont amené le bureau, d'entente avec la CSR, à élaborer le projet de lettre au Conseil d'Etat, compte tenu de la situation extraordinaire liée à la pandémie de COVID-19.
- Discussion : M. Brian Favre et Mme Anne Biemann, co-président-e-s de la CSR s'expriment au nom de cette commission, en complément des explications de la Présidente du CU. Ils donnent également quelques informations sur l'état d'avancement des travaux de la CSR. La Rectrice Nouria Hernandez précise que si cela s'avère nécessaire, la Direction actuelle sera prête à rester en fonction jusqu'au terme de la procédure de sélection du prochain recteur/de la prochaine rectrice.
- Vote sur l'entrée en matière : il est décidé d'entrer en matière par 33 oui, 2 non et 2 abstentions.
- Amendement : M. Brian Favre demande qu'au deuxième paragraphe de la lettre, le terme «s'investir» soit remplacé par «se projeter». Cet amendement est accepté par 32 oui, 3 non et 1 abstention.
- Vote sur l'envoi de la lettre amendée au Conseil d'Etat : le CU approuve cette démarche par 30 oui, 4 non et 2 abstentions.

## 5. Communications de la Direction

La Rectrice Nouria Hernandez donne des explications au CU sur la façon dont la Direction travaille et dont l'UNIL fonctionne depuis la fermeture du campus le 13 mars 2020. Elle insiste sur le fait que la priorité absolue est d'assurer la continuité de l'enseignement et constate avec satisfaction que presque tous les cours sont désormais donnés en ligne.

La Rectrice indique par ailleurs que l'audit des comptes de l'UNIL s'est achevé avec succès dans le délai imparti.

Elle fait part au CU des contacts que la Direction a eu avec ACIDUL, la CoPers et la FAE et avec des institutions externes, notamment Swiss Universities, l'EPFL et le FNS. Elle s'exprime aussi sur les sollicitations du DGSE auxquelles l'UNIL a donné suite (mise à disposition du Vortex et de matériel médical, investissement dans la Task Force).

Elle relève que la SAV a fait un don de 200'000 fr. à l'UNIL pour aider les étudiant-e-s en difficulté financière. Celui-ci sera géré par le SASME.

Finalement, la Rectrice remercie la communauté universitaire pour le travail fourni et souligne que le prochain défi va être le retour à la normale.

## 6. Organisation des examens

Présentation : le Vice-recteur Giorgio Zanetti expose au CU les décisions de la Direction concernant les examens et indique que les facultés sont en train de travailler sur leur organisation dans ce cadre particulier. S'agissant en particulier de la situation des étudiant-e-s de première années Bachelor, M. Zanetti explique que dans des conditions normales il y a en année propédeutique un taux d'échec plus élevé que dans les années suivantes. C'est pourquoi il a semblé important à la Direction de tenir compte de cette caractéristique, en ne mettant pas les étudiant-e-s de première années Bachelor au bénéfice de la «tentative zéro». Selon M. Zanetti, cela permettra de maintenir la crédibilité de la formation et d'éviter d'accroître de façon conséquente les effectifs des volées suivantes, ce qui dégraderait leurs conditions d'étude.

Discussion :

- M. Lucas Klotz s'exprime au nom du bureau du CU et fait part de ses réserves sur la solution proposée concernant la première année Bachelor, notamment sous l'angle de l'égalité de traitement. Mme Ariane Morin manifeste en outre le souhait du bureau que les décisions de la Direction à propos des examens soient formulées par écrit dans une directive.
- En réponse aux remarques du bureau et à différentes questions posées par les membres du CU, M. Zanetti explique qu'à son avis, la question d'une inégalité de traitement ne se pose pas, car la situation des étudiants de première année Bachelor n'est pas comparable à celle des étudiants plus avancés dans leur cursus. Il ajoute par ailleurs que la Direction attend un arrêté du Conseil d'Etat l'autorisant à déroger aux règles en vigueur; sur cette base, la Direction adoptera un règlement ad hoc explicitant le régime spécial des examens, qui sera soumis pour discussion au CU.
- La Rectrice Nouria Hernandez souligne que tous les étudiants, y compris ceux de première année bachelor, auront néanmoins la possibilité de se retirer à la carte des examens d'ici au 12 mai 2020.

- Le Vice-recteur Giorgio Zanetti ajoute que la Direction analysera favorablement toutes les propositions de mesures alternatives propres à tenir compte des difficultés auxquelles font face les étudiant-e-s de première année Bachelor.

La séance est levée à 18h50.

La secrétaire du Conseil de l'Université de Lausanne, Ariane Morin

04.05.2020 / sf